

Article 31 du Règlement

Franco-Ontariens. Quelle volte-face, quelle tromperie pour les francophones de l'Ontario qui s'étaient fait promettre mer et monde lors de la dernière campagne.

Et pour ajouter à l'insulte, Bob Rae a invoqué comme argument que le temps n'est pas propice. Quel manque de leadership, quels manques de courage et de volonté politiques! Les Franco-Ontariens se souviendront longtemps de cette gifle et Bob Rae peut être assuré qu'ils le harcèleront tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas obtenu justice.

Une voix: Bravo!

* * *

LE PROJET DE LOI C-21

M. Guy H. Arseneault (Restigouche—Chaleur): Monsieur le Président, il y a plus d'un an la ministre de l'Emploi et de l'Immigration a exhorté cette Chambre à adopter le projet de loi C-21. En effet, elle nous menaçait en disant que tout délai à la ratification de cette loi laisserait en suspens quelque 800 millions de dollars devant être affectés à des programmes de formation.

[Traduction]

Au cas où la ministre ne l'aurait pas encore remarqué, le projet de loi a été adopté. Pourquoi n'a-t-elle pas débloqué les crédits et quand ceux-ci le seront-ils? Pourquoi ces menaces? La ministre n'a-t-elle pas eu le temps de se préparer à l'adoption du projet de loi?

Les projets et les programmes de formation sont arrêtés, non seulement dans ma circonscription de Restigouche—Chaleur, mais dans tout le pays également. Le projet de loi C-21 a été adopté, mais où est l'argent? La ministre devrait tenir sa promesse et investir les 800 millions de dollars dans le programme, et le faire dès aujourd'hui.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

M. Jacques Vien (Laurentides): Monsieur le Président, au début de décembre, les négociations du GATT reprendront et ces négociations seront très importantes pour nos agriculteurs.

La position canadienne protège les programmes de gestion de l'offre qui permettent de contrôler les importations à l'appui des programmes nationaux sur la production ou la commercialisation de produits agricoles. La position canadienne n'a pas changé depuis le début des négociations du GATT et cette position sera défendue. Le Canada entend poursuivre ses efforts afin que l'article

XI soit clarifié et renforcé et je suis convaincu que nos représentants à ces négociations agiront dans l'intérêt de l'ensemble des agriculteurs canadiens.

* * *

[Traduction]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Garth Turner (Halton—Peel): Monsieur le Président, dans à peine un peu plus de cinq semaines, la TPS entrera en vigueur et aura des répercussions considérables sur les prix à la consommation. Certains prix vont augmenter. D'autres vont baisser. Il est important que les consommateurs sachent à l'avance à quoi s'attendre.

Le gouvernement joue un rôle dans l'éducation des consommateurs, mais nous avons besoin d'une plus grande collaboration entre le secteur public et le secteur privé.

Aussi, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter le Conseil canadien du commerce de détail pour avoir publié une série de brochures indiquant exactement comment la TPS influera sur les prix dans chaque province. C'est un exemple de sens civique de la part des entreprises. Tous les députés devraient féliciter le conseil pour ces neuf millions de brochures. Elles permettront de mieux faire comprendre la TPS et élimineront certains des concepts erronés et l'appréhension ressentie maintenant sur le marché.

Nous avons tous un rôle à jouer, les gouvernements, les entreprises et les consommateurs, pour que le Canada modernise son régime fiscal et construise son économie. Nous avons trop de murs et pas assez de ponts entre ces groupes. Aujourd'hui, je félicite le conseil de nous avoir aidés à trouver un meilleur moyen.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE MÉDIATIQUE

Mme Pierrette Venne (Saint-Hubert): Monsieur le Président, le samedi 17 novembre, le groupe Évaluations-médias décernait son prix du mérite reconnaissant les progrès faits dans l'industrie médiatique en matière d'image des femmes. Cette année, un prix a été décerné à la journaliste Raymonde Provencher, de Radio-Québec, pour sa série de trois émissions «Femmes en péril».

Monsieur le Président, il est parfois trop facile pour les médias de succomber à la tentation de traiter les femmes comme de simples objets. C'est pourquoi il est important de souligner les productions médiatiques qui vont à l'encontre du courant dominant qui, lui, victimise les femmes.